

bimensuel n° 37 : 4 novembre 1998

DÉPARTEMENT
DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

3 rue de Valois
75042 Paris Cedex 01

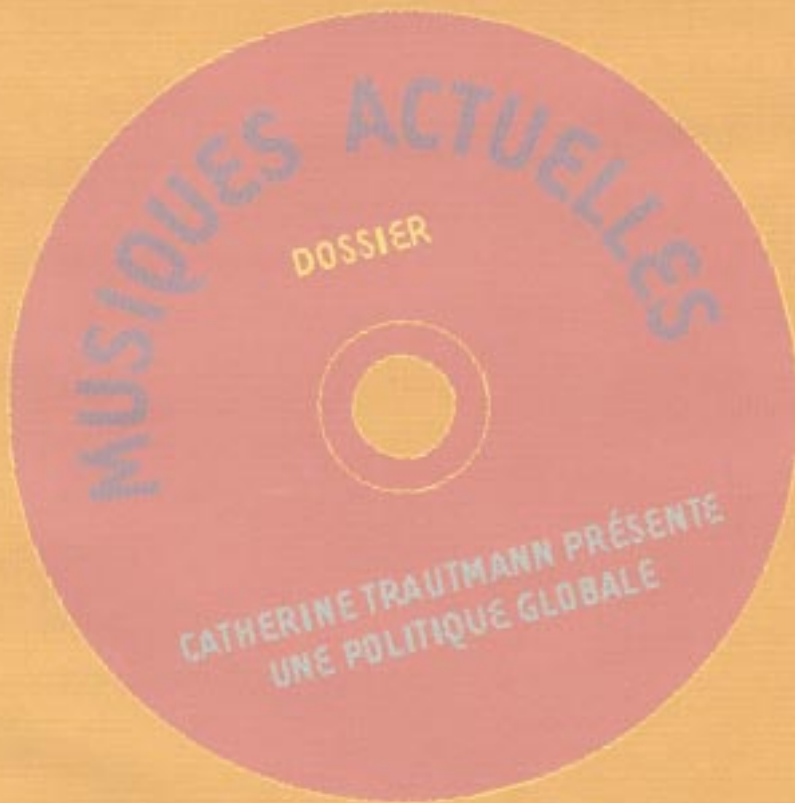
3615 Culture
www.culture.gouv.fr

Culture
Communication

LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication

ET AUSSI :
LE CENTENAIRE
DE L'OPÉRA
COMIQUE /
DES ARCHITECTES
CHINOIS
SE FORMENT
EN FRANCE /
UNE MISSION
POUR
L'ARCHÉOLOGIE



Couverture : Joanne Verdoux

ISSN 1255 - 6270

sommaire

02/ACTUALITÉ

Le centenaire de l'Opéra-Comique

Histoire d'un siècle de création

04/

Le français comme on l'aime

L'opération de sensibilisation à notre langue se transforme

06/

L'esprit Clair

Le centenaire du cinéaste

René Clair

07/DOSSIER

Musiques actuelles

Toutes les dispositions annoncées par la ministre

11/ACTUALITÉ

Arts déco : les nouveaux locaux

Des bâtiments rénovés pour une pédagogie différente

12/

Des architectes chinois se forment en France

Un programme de coopération

14/

Le rôle des administrateurs d'Outre-mer dans la création du ministère de la culture

Une étude et une exposition

15/

Météor, le métro émotif

Quand le métro parisien met l'art contemporain en vitrine

16/PORTRAIT

Jean-Pierre Miquel, la Comédie-Française et son double

Le patron du « Français » nous fait part de ses projets

Directeur de la publication Marc Sadaoui. **Rédacteur en chef** Jean-Paul Ciret. **Rédaction** Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65. Sophie de Castelnau 01.40.15.82.95. Florent Thibout 01.40.15.81.41. **Comité de rédaction** Jacques Bordet, Adeline Boulanger, Didier Cassé, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Marie-Christine Gérard, Brigitte Jais, Amal Lahlou, Martine Lehmans, Laurent Maillaud, Christiane Menvielle, Catherine Merlihot, Claire Pouly, Anne Racine, Jacques Vincent. **Conception graphique** : Jeanne Verdoux. **Impression** Maulde et Renou. **N° de commission paritaire** 1290 AD. nouvelle série. le numéro 2 F. **Tirage** 32 000 ex. **Pour recevoir la lettre d'information** adresser une demande écrite au DIC, ministère de la culture et de la communication, 3 rue de Valois 75042 Paris cedex 01, télécopie : 01.40.15.87.05, minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>

L'Opéra-Comique a cent ans DE CARMEN À CLARA, HISTOIRE D'UN SIÈCLE DE CRÉATION



Façade de l'Opéra-Comique, 1998 © Nathalie Darbellay

L'OPÉRA-COMIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

» Un budget de 55 MF, (près de la moitié apportée par l'État), financé à près de 30 % par la billetterie

» Un effectif de 67 personnes (hors personnel d'accueil)

» Une offre de places en progression (chiffre lié au nombre de représentations) :

93 399 pour la saison 1996/97 ;

118 053 pour 1997/98

» 133 soirées en 1998

L'Opéra-Comique fête ses 100 ans, l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de fixer le cap pour les années à venir. Celles-ci sont placées sous le signe de la rencontre : rencontre avec de jeunes artistes et surtout avec tous les publics.

De l'opéra-comique à l'Opéra-Comique, un peu d'histoire

L'opéra-comique, c'est un genre, un mélange de chants et de dialogues parlés. L'Opéra-Comique, c'est un lieu, la salle Favart du nom d'une figure emblématique de ce courant.

Trois dates majeures signent l'acte de naissance de l'opéra-comique et de l'Opéra-Comique.

1714 : un édit royal autorise les bateleurs et forains qui donnaient des spectacles aux barrières de Paris à agrémenter leurs tours (jongleurs, équilibristes, cracheurs de feu) de chants et de danses. Cette pratique était contestée par l'Opéra et la Comédie-Française, d'autant qu'elle amenait souvent les forains à tourner en dérision les spectacles « nobles » de l'opéra - d'où l'appellation d'opéra comique.

1783 : devant le succès grandissant de ces saynètes englobant les tours des forains, ces acteurs-compositeurs-chanteurs-acrobates demandèrent à disposer d'un lieu pour y abriter leurs représentations. Le duc de Choiseul céda un terrain situé sur son domaine en échange de la propriété à vie d'une loge dans ce théâtre. Cet emplacement est toujours celui de l'Opéra-Comique. Il a conduit à l'identification du lieu et du genre.

1801 : le Consulat reconnaît le genre spécifique opéra-comique et crée une institution portant ce nom.

En 1838, la salle Favart brûle. Aussitôt reconstruit, le nouveau théâtre est inauguré en 1840. 1887, la salle brûle à nouveau. Elle ne sera reconstruite que onze ans plus tard obligeant l'opéra-comique à reprendre l'itinérance de ses débuts. Le 7 décembre 1898 est inaugurée la troisième salle, c'est la salle actuelle.

Des réalisations et des projets

Sous l'impulsion de son directeur Pierre Médecin, l'Opéra-Comique relève trois défis : la création, la formation et la rencontre avec tous les publics.

La création. Depuis la fondation de l'institution, l'Opéra-Comique s'est affirmé comme un lieu exceptionnel de création. C'est sa vocation, il souhaite la préserver. Il offre des débouchés à de jeunes compositeurs en s'inscrivant résolument dans le cadre de l'Europe. Ainsi, *Clara*, la création programmée dans le cadre de la célébration du centenaire, est à cet égard un symbole : à un librettiste français, Jean-Claude Carrière, se joignent un compositeur suédois, Hans Gefors, une chef d'orchestre anglaise, Sian Edwards, un metteur en scène allemand, Günter Krämer et des chanteurs venus de la plupart des pays de l'Union.

Une originalité de l'Opéra-Comique... c'est sa troupe. Aujourd'hui, elle compte 12 chanteurs, mais espère prospérer pour être à même de diffuser largement les spectacles montés. L'Opéra-Comique veut être un tremplin pour de jeunes artistes qui, maîtrisant les techniques de leur métier, doivent encore apprendre à affronter le public, et acquérir la force psychologique nécessaire. Il leur offre une chance de se faire connaître : un des chanteurs de la troupe a remporté le concours international de Toulouse, une autre était finaliste et des théâtres s'intéressent à des chanteurs qui se sont illustrés dans les représentations de l'Opéra-Comique.

Pour le troisième défi, l'Opéra-Comique est parti d'un constat simple : de nombreuses villes ne disposent pas d'infrastructures permettant l'accueil de spectacles lyriques. Pourtant, assister à une représentation dans un théâtre lyrique ne doit pas être un luxe. L'aide de l'Etat et des collectivités doit servir avant tout à ouvrir les activités lyriques au plus grand nombre. L'éloignement géographique des lieux de représentation, le manque de moyens financiers ou encore le manque d'habitude de spectateurs potentiels ne doivent pas être des obstacles. On l'aura compris, le credo de Pierre Médecin, c'est de diffuser l'opéra, de le faire connaître et apprécier à tous.

L'Opéra-Comique, c'est aussi, bien sûr, la défense d'un répertoire remarquable par sa richesse et sa profusion. Son équipe s'emploie à remonter des spectacles connus de tous, à les relire, à les réinterpréter dans une optique contemporaine afin de les adapter à la sensibilité du public d'aujourd'hui.



La Finta Semplice/W. A. Mozart. Jaël Azzaretti et Scott Emerson © Pierre Richard.

TEMPS FORTS DU CENTENAIRE

Une création européenne

7 >> 17 déc.

Un art qui ne crée pas meurt. L'Opéra-Comique a toujours été à la pointe de la création. A l'occasion de ce centenaire qui ouvre le XXI^e siècle, l'opéra comique présente *Clara*, un opéra commandé pour manifester l'unité de la culture européenne. *Clara* est une manière de thriller lyrique, défini par Jean-Claude Carrière comme « un ouvrage contemporain, politique, violent, sensuel, méditerranéen ».

Programmation sur 1999

L'opéra comique rend hommage aux piliers du répertoire lyrique ayant vu le jour sur sa scène : *Carmen* de Bizet (janvier) ; *Pelléas et Mélisande* de Debussy (mars) ; *La Dame blanche* de Boïeldieu (avril) ; *L'heure espagnole* de Ravel et *Les Mamelles de Tirésias* de Poulenc (mai)...

Publication

L'opéra comique un livre écrit par Michel Parouty, préfacé par Manuel Rosenthal et illustré par des photographies de Nathalie Darbellay. Cet ouvrage retrace l'histoire du genre opéra-comique en France à travers ses œuvres marquantes et raconte l'histoire de ce théâtre à travers ses différentes salles. Editions Asa. 245 F



Les survivants en grand uniforme. West Point, Beaf Barracks, 1957 ©Boulat/Cosmos

HOMMAGE À PIERRE BOULAT (1924-1998)

16 nov. >> 4 janv.

pendant 55 ans, Pierre Boulat a photographié la vie sous toutes ses formes. Avec modestie et rigueur. Mais aussi avec tendresse et humour. Le colleur d'affiche à la limite de l'équilibre, les acteurs de la noce berrichonne, De Gaulle en Algérie ou les mineurs polonais à la pause devant leur bouteille de lait; quelques-uns de ces clichés les plus connus en témoignent aujourd'hui. Et toujours avec la même passion et un sens journalistique aigu, jusque dans les photos de mode. Plus qu'un hommage à Pierre Boulat, le travail présenté au Centre historique des archives nationales est un hommage à quelques-uns de ceux qui lui ont donné un peu d'eux-mêmes et lui ont permis de faire son métier.

Musée de l'histoire de France
60, rue des Francs-Bourgeois, Paris
Renseignements : 01.40.27.60.96.

LES TRÉSORS DU MUSÉE NATIONAL DU PALAIS DE TAIPEI SONT À PARIS

Grand Palais, jusqu'au 25 janv.

Paris est la seule ville d'Europe qui accueille cette exposition présentant des œuvres qui n'avaient jusqu'alors jamais quitté le musée national du Palais et l'Academia Sinica de Taipei. Rassemblant plus de 250 jades, bronzes, céramiques et objets d'art et 108 peintures et calligraphies transmises de souverains en empereurs depuis la dynastie Song jusqu'à la dynastie Qing, soit du X^e siècle au XVIII^e siècle,

l'exposition offre une occasion exceptionnelle de mieux comprendre les racines et l'évolution d'une civilisation qui compte parmi les plus anciennes et les plus brillantes de l'histoire de l'humanité.

CRÉATION MONDIALE D'UN ORATORIO : MÉMOIRE D'EAU

17 novembre

L'association départementale d'information et d'actions musicales (ADIAM) dans le Val d'Oise a passé commande d'une œuvre de Luc Le Masne, *Mémoire d'eau*, oratorio contemporain donné en création mondiale, sous la direction de Michel Piquemal, au cours de quatre concerts dans le Val d'Oise.

Cette expérience illustre avec bonheur la rencontre de création musicale contemporaine et de l'expression chorale. Cathédrale Saint-Maclou à Pontoise.
Renseignements : 01.34.25.30.67

PÉPINIÈRES EUROPÉENNES POUR JEUNES ARTISTES

L'association *Pépinières européennes pour jeunes artistes* lance son cinquième programme de résidences destiné à soutenir des jeunes créateurs de 20 à 35 ans. 64 artistes travaillant dans 22 disciplines seront accueillis, à partir d'avril 1999, par 50 structures culturelles ou artistiques implantées dans 38 villes des 17 pays participant au programme. Dossiers de candidature disponibles auprès du correspondant national de chaque pays.
Date limite : 21 décembre 1998
Renseignements : 01.39.17.11.00
Mél : peja@infonie.fr

PROPHÈTES SANS DIEU

3 nov. >> 22 nov.

Cette création théâtrale de Slimane Benaïssa, présentée au Théâtre international de langue française est une tentative de réflexion sur les religions : « Réfléchir sur la religion aujourd'hui, (...) c'est avant tout développer un imaginaire qui permettra l'éclosion de nouveau sens, d'une nouvelle vision du monde sur la religion d'un côté, et de la religion sur le monde de l'autre ». Dans cette pièce, Moïse convoque Jésus et Mahomet à une réunion pour tenter de comprendre pourquoi le monde va si mal aujourd'hui.
TILF, parc de la Villette
211 av J. Jaurès, 75019 Paris.
Renseignements : 01.40.03.93.95

Langue française 10 JOURS POUR CÉLÉBRER LE FRANÇAIS COMME ON L'AIME

L'opération du ministère de la culture et de la communication et du ministère des affaires étrangères aura lieu du 13 au 21 mars prochain. Avec dix mots pour tout bagage... rêve, multicolore, temps, transparence, secret, pays, cité, ambigu, toile et ribambelle.

Le français comme on l'aime a un objectif simple : faire savourer, faire circuler, faire aimer la langue française au public le plus large. Le ministère de la culture et le ministère des affaires étrangères ont créé ce rendez-vous annuel avec la langue française, du 13 au 21 mars, autour de la journée de la francophonie (qui a lieu le 20 mars).

Il répond à deux enjeux majeurs : la maîtrise de la langue française et l'importance du maintien du plurilinguisme dans le monde.

Bien posséder le français est essentiel, non seulement pour s'exprimer et pour dialoguer avec autrui, mais aussi pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale, pour souder une collectivité. Quant au plurilinguisme (où le français a toute sa place), il est particulièrement important dans l'Europe d'aujourd'hui, à l'heure des nouvelles technologies. C'est l'occasion de rappeler que le Québec, la communauté française de Belgique et la Suisse romande organisent également aux mêmes dates, une semaine de la langue française.

Cette année, dix mots, choisis pour leur sens, leur histoire et leur présence dans l'actualité, sont proposés au public, afin de montrer le foisonnement et la vitalité du français. Ils constituent dix portes d'entrée vers des thématiques variées. Le comité qui les a sélectionnés, composé de linguistes et d'amoureux de la langue française, les a voulu simples et évocateurs.

Ce sont des mots de tous les jours, des mots dont le sens évolue sous nos yeux comme *toile* et *cité*, des mots suggestifs comme *rêve*, *multicolore*, *temps*, *transparence* et *secret*, des mots esthétiques et sonores, ou des mots susceptibles d'inspirer le débat d'idées, comme *pays*, *cité*, *transparence*, *secret*, *ambigu*.

Dix mots, mais pour faire quoi ? Pour les dire, les écrire, les représenter. Pour les faire vivre. Chacun de ces mots sera également parrainé par une personnalité (linguistes, écrivains, chanteurs, etc) qui évoquera toutes les résonances qu'ils éveillent en lui. Dix mots pour jouer, enfin : au delà de leur fonction de communication, les mots permettent des digressions ludiques et inventives. Ainsi, le public sera invité à des jeux très divers, jeux de rimes ou de réécriture, jeux sur l'étymologie ou sur les appellations des rues. Rendez-vous le 13 mars prochain.

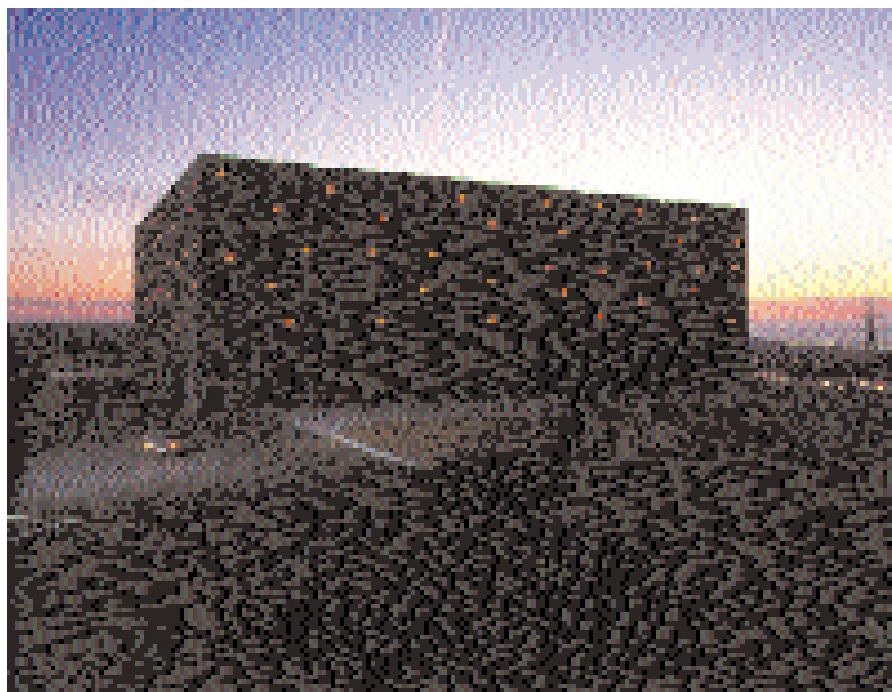
Renseignements :

Délégation générale à la langue française
Hôtel de Fraugier, 1 rue de la manutention, 75116 Paris.
Téléphone : 01.40.69.12.72.
Télécopie : 01.40.69.12.80

21 réalisations architecturales françaises à travers le monde SOUS LE SIGNE DE LA *RE-CRÉATION*



Passerelle de Solferino par M. Mimram.
Image de synthèse © agence Mimram



Le stadium de Vitrolles par Rudy Ricciotti © Philippe Ruault

À l'occasion de la Biennale d'architecture de Buenos-Aires (20-24 nov.), les ministères de la culture et des affaires étrangères (AFAA) réalisent une exposition itinérante à travers le monde, sur l'architecture contemporaine en France. Francis Rambert, journaliste et critique d'architecture, en est le commissaire. Il présente son projet.

Re-création joue sur la double lecture du mot. A un accent près, on lit « récréation » en filigrane. Les œuvres présentées se distinguent par cette notion de plaisir que procure l'architecture quand elle se montre généreuse. Elles affirment leur modernité dans un exercice passionnant d'opposition et de mise en valeur donnant lieu à des stratégies architecturales très particulières, ainsi la résidence pour personnes âgées imaginée par Jean Nouvel (Fondation Cognacq-Jay à Rueil), le palais de justice dessiné par Richard Rogers en limite de ville historique à Bordeaux, ou bien la future bibliothèque de Troyes signée Lyon et Du Besset.

Au crépuscule d'un siècle et à l'aube d'un autre, l'exposition *Re-création* se situe à la frontière de la rétrospective et de la prospective et s'inscrit dans la thématique majeure de cette fin de siècle : la revitalisation... et autres reconquêtes de sites urbains et périurbains plus ou moins délaissés. En un mot, la modernité sur fond de mutations. Autant l'après-guerre aura été marquée par la reconstruction, autant l'avant-XXI^e siècle est placé sous le signe de la récréation. Au-delà du processus de réhabilitation - qui a vu des bâtiments

splendiblement renaître, à l'instar de la grande galerie du Museum d'histoire naturelle, à Paris - c'est la démarche de transformation et de métamorphose d'un site qui prévaut.

Re-création souligne le rôle de la complexité comme moteur de la créativité. Dans la ville européenne, l'heure n'est plus à la consommation effrénée du territoire. L'ère des villes nouvelles est révolue ; nous sommes entrés dans l'âge du remodelage, du reprise des tissus. De la suture et non plus de la rupture. Voire de la chirurgie esthétique comme en témoigne le travail de Christian de Portzamparc sur le palais des congrès de la porte Maillot à Paris. Dans ces situations, les architectes interviennent à toutes les échelles, du détail de façade à des notions plus territoriales, dans les contextes les plus contraignants puisqu'il s'agit de sites déjà construits ou de bâtiments en profonde mutation : l'inscription du stade Charléty dans Paris (par Henri et Bruno Gaudin) comme l'extension du palais des beaux-arts au cœur de Lille, réalisée par Jean-Marc Ibos et Myrto Vitart, figurent parmi les exemples emblématiques. Les

21 projets et réalisations que présente *Re-création* sont réunis en sept familles. Dans ce large panorama se dessinent des lieux de résidence, de travail, de rencontre, de passage, de transition, de sédimentation... sans oublier les lieux d'exception comme le centre culturel Jean-Marie Djibaou, à Nouméa, chef-d'œuvre de Renzo Piano.

Renseignements : Francis Rambert, 01.53.01.97.00

L'ESPRIT CLAIR

Le cinéma célèbre le centenaire
de René Clair

« René Clair, écrivain et auteurs de films » : ainsi se présentait le cinéaste dont nous fêtons le centenaire.

René Clair a été, de la fin des années 1920 aux années 1950, le cinéaste emblématique du cinéma français, l'auteur de *Sous les toits de Paris*, *14 juillet*, *Paris qui dort*, *Porte des Lilas* pour ne citer que quelques-unes de ses réalisations les plus célèbres.

René Clair est avant tout un artisan de cinéma : il écrit tous ses films jusqu'au début du parlant, il les monte, il les réalise. Il apporte au cinéma une vision d'auteur, de créateur. Dans ses films, il se propose de rendre leur noblesse au bonheur des simples. Il filme avec fraîcheur des aventures sentimentales dénuées de prétention. Le cinéma devenu parlant, il transpose rythmes et images en films-opérettes, en ballets cinématographiques. Dès la fin du muet, il est universellement célèbre. Il fait aimer au monde entier une image mythologique d'un Paris bon enfant.



Sous les toits de Paris, 1930 © BIFI



Portrait de René Clair © BIFI/collecxtion Cinémathèque française

Après l'échec du *Dernier milliardaire*, Clair s'expatrie en Angleterre puis aux États-Unis. Loin de Paris, l'inspiration de Clair s'intellectualise. Le poète devient cartésien. Ses films gagnent en brio, en esprit, ce qu'ils perdent en chaleur. En 1946, il revient s'établir en France. Un classicisme théâtral pénètre toujours davantage ses œuvres. Il est élu à l'Académie française en 1960. Il meurt en 1981.

En célébrant la naissance de Clair, Pierre Billard, membre du comité du centenaire de René Clair, souhaite « réveiller la

curiosité, permettre de renouer avec les réalités de son œuvre ». « René Clair, dit-il, est un avocat du cinéma comme expression artistique, et du cinéaste comme créateur. Mais il est un ennemi du cinéma d'Art (avec majuscule), par les élites et pour les élites, d'un cinéma qui découlerait de la seule relation du film avec l'auteur. Pour lui, le film est destiné à un public qui doit être pris en considération au stade de la réalisation. Le cinéma est une forme d'expression pour les masses : c'est sa noblesse et sa servitude. »

Pour redécouvrir ce cinéaste d'exception, le comité du centenaire propose des nombreuses manifestations
A noter : un salon littéraire René Clair au Studio théâtre de la Comédie-Française (poèmes, textes, chansons) les 18 et 19 nov. ; sur Arte, une soirée Théma René Clair, fin nov. ; des projections dans de nombreuses cinémathèques, Toulouse, 05.62.30.30.10
Marseille, 04.91.26.50.50
Nice, 04.92.04.06.66
Grenoble, 04.76.54.43.51

Renseignements :

Comité du centenaire de René Clair,
4 rue de Longchamp, 75116 Paris,
Téléphone : 01.53.65.74.75
Télécopie : 01.53.65.74.65



D

DOSSIER

Ministère de la culture
et de la communication

MUSIQUES ACTUELLES

35 MILLIONS DE FRANCS DE MESURES NOUVELLES DÈS 1999

Catherine Trautmann vient de présenter sa politique globale en faveur des musiques actuelles / 35 millions de francs de mesures nouvelles seront débloqués dès 1999. Ils seront suivis par un effort de redéploiement sur une période de trois ans / Alex Dutilh, président de la commission dont le travail a servi de base à la politique nouvellement définie, commente les principales propositions.

Musiques actuelles

UNE POLITIQUE D'ENSEMBLE

Catherine Trautmann a présenté, le 19 octobre, au cours d'une conférence de presse, son programme de développement en faveur des musiques actuelles. Extraits de son intervention

En installant la Commission nationale des musiques actuelles, je répondais à la demande légitime d'un grand nombre d'acteurs institutionnels, d'artistes ou d'élus qui souhaitaient que l'Etat traite enfin de manière globale et cohérente le secteur des musiques actuelles.

D'ores et déjà, je veux vous dire que j'engage le ministère de la culture dans la mise en œuvre d'un programme d'action et de développement global : dès 1999, je mobiliserai 35 MF de mesures nouvelles qui représentent une progression importante, près de 40% des crédits jusqu'alors consacrés aux musiques actuelles.

Ma politique en matière de musiques actuelles repose en premier lieu sur le constat que l'économie générale de ce secteur englobe des activités qui s'inscrivent au cœur du marché.

Le disque, comme le livre, est un bien culturel qu'il faut défendre comme tel et notamment les conditions de sa distribution. C'est pourquoi j'ai souhaité mener avec Dominique Strauss-Kahn une étude précise sur cette situation. Sans anticiper sur ses conclusions, je crois que nous devons agir sur les mécanismes de fixation du prix du disque, condition préalable au développement du réseau de distribution spécialisée, afin surtout de préserver la diversité de l'offre.

Dans le domaine du disque également, l'avènement du numérique constitue un enjeu majeur pour tous les titulaires de droits (auteurs, artistes, producteurs) car la qualité de la copie numérique la rend totalement substituable à l'œuvre originale. Dans l'attente de garanties suffisantes du point de vue technologique, je propose la solution transitoire d'une disposition législative prévoyant un droit à rémunération pour copie privée dont l'assiette serait forfaitairement assise sur la commercialisation des supports de reproduction ou sur les abonnements des fournisseurs de services.

Je souhaite aussi renforcer les moyens d'action du fonds de soutien aux variétés par la rédaction d'un nouveau décret sur la taxe parafiscale s'appliquant aux spectacles qui élargira l'assiette de sa perception avec le souci d'établir des règles claires pour le théâtre et les variétés.

Je pense également que l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles doit développer ses interventions financières en faveur de la filière musicale, par une réévaluation de ses niveaux de garantie et par la recherche d'une plus grande mutualisation des risques avec le secteur bancaire.

Enfin les structures concourant au développement de l'exportation de la musique recevront un soutien financier accru.

S'agissant de la diffusion de la musique par les supports audiovisuels, elle est très loin de satisfaire aux objectifs de soutien à la création et de démocratisation culturelle.

Audiovisuel - Les sanctions ou mises en garde, récemment prononcées par le Conseil supérieur de l'audiovisuel à l'encontre de certains diffuseurs radiophoniques, confirment la nécessité de garantir efficacement la diffusion d'une proportion substantielle d'œuvres musicales, créées par des auteurs et artistes francophones.

Je souhaite que le CSA établisse un bilan circonstancié de l'application effective de l'art. 28 de la loi du 30 sept. 1986 afin d'examiner d'éventuels aménagements du texte actuellement en vigueur.

Le développement de la musique dans l'audiovisuel, suppose une intervention en faveur de la production. Cet instrument d'intervention existe, c'est le Compte de soutien aux industries de programmes. Il doit être mobilisé de manière plus ample au profit de la musique. Je constate avec satisfaction que les aides sélectives accordées à la production sont passées de 4 MF en 1997 à 11 MF pour les trois premiers trimestres de cette année. Elles doivent s'élargir à la captation de spectacles et l'accès des producteurs travaillant pour les chaînes thématiques doit être facilité.

Création et diffusion - Il faut que les spectacles de musiques actuelles soient plus largement accueillis sur les scènes françaises : j'ai souhaité que la charte des missions de service public s'applique aux scènes de musiques actuelles qui constitueront désormais un véritable réseau tout en devenant des lieux de production pour les artistes.

Je confie à l'Office national de la diffusion artistique (ONDA) une nouvelle mission d'accompagnement des créations dans le domaine de la chanson, du jazz et des musiques traditionnelles.

Formation et enseignement - Seuls, le jazz et les musiques traditionnelles, ont bénéficié d'une reconnaissance nationale par la création de diplômes d'Etat permettant l'enseignement de ces musiques dans le réseau institutionnel. Le réseau associatif d'enseignement des musiques actuelles s'est alors développé pour former des musiciens amateurs et professionnels dans les domaines du rock, de la chanson, etc.

Je vais développer des modules de formation spécifiques pour la préparation du certificat d'aptitude aux fonctions de direction et d'encadrement, créer un diplôme d'Etat tout à fait innovant afin que les nouveaux enseignants puissent adapter leurs interventions à la diversité des lieux de formation, soutenir financiè-

rement la création de postes dans les écoles de musiques contrôlées et aider financièrement l'équipement d'ateliers spécifiques dans ces écoles. Ces mesures seront effectives dès 1999.

La commission nationale a évoqué, enfin, un certain nombre de dispositions d'ordre réglementaire que je soumettrai à l'avis du Conseil national des professions du spectacle.

Je suis pour ma part favorable à la reconnaissance des DJ en tant qu'artistes, et je souhaite que des discussions s'engagent entre les professionnels concernés et les organisations syndicales.

Le statut des pratiques en amateur devra être clarifié au regard des droits sociaux des professionnels qui peuvent, en certains cas, subir une concurrence déloyale. Je souhaite, en liaison avec le ministère de la jeunesse et des sports, actualiser le décret de 1953 sur les spectacles amateurs qui ne répond plus à l'évolution des pratiques.

Enfin, le succès de la parade techno, la responsabilisation croissante des organisateurs de concerts et, je le crois, l'action du ministère de la culture depuis un an et demi, ont profondément modifié le regard et l'appréciation des pouvoirs publics à l'égard du mouvement techno.

Si la circulaire sur les concerts techno destinée aux préfets n'a toujours pas été



Catherine Trautmann et Alex Dutilh
© Franck Fleury

signée, c'est parce que j'ai considéré que la rédaction proposée ne prenait pas suffisamment en compte cette évolution. Nous sommes, avec les ministères de l'intérieur et de la défense, sur le point d'aboutir à un texte conforme à cette évolution.

Je ferai deux remarques pour terminer. On ne peut agir correctement au profit d'un secteur d'activités qu'en disposant de données fiables sur sa réalité et ses évolutions : ce sera la mission même de l'observatoire que j'entends mettre en place. La commission pour les musiques actuelles propose par ailleurs la création d'un centre national de la musique destiné à regrouper les différents fonds d'intervention. La création d'un tel centre soulève de nombreuses difficultés et objections. Pour le centre comme pour l'observatoire, j'ai demandé à Dominique Wallon de réaliser une étude de faisabilité.

TROIS QUESTIONS A ALEX DUTILH président de la Commission nationale des musiques actuelles

Lettre d'information : Pensez-vous pouvoir donner une pérennité au travail de la commission ?

Alex Dutilh : La commission devait remettre un rapport au ministère sur les musiques actuelles : c'est chose faite. En ce qui concerne la pérennité de la commission, notre propos n'est pas de créer une instance permanente. Mais je suis assez favorable à la mise en œuvre d'un « comité de suivi » ou d'un « groupe de vigilance ». Cette solution est assez conforme à notre logique : donner une cohérence à une politique d'ensemble.

L I : Justement, comment avez-vous exprimé cette demande d'une politique d'ensemble ?

A D : Il y a deux lectures possibles du rapport. Une lecture qui recouvre un éventail de propositions portant sur 30, 40 ou 50 mesures, et une lecture politique, articulée autour de quatre grands principes. Le premier principe, c'est la *reconnaissance*. Il faut investir le champ des musiques actuelles d'une vraie légitimité : c'est un secteur culturel à part entière. C'est ensuite la *notion de proximité* : proximité des pratiques musicales, de l'enseignement... mais aussi des disquaires. Je pense également à la priorité à donner aux salles de petite et moyenne capacité, car il faut que les gens aient l'opportunité de sortir près de chez eux. Une autre notion très forte, notamment en matière d'audiovisuel, est celle du *pluralisme de l'offre* qui va de pair avec la régulation du marché. C'est un fait que l'on n'entend qu'un très petit nombre d'artistes francophones sur les réseaux radio/TV. En matière discographique, le pluralisme pourrait être mieux assuré par la mise en place d'un système de garantie bancaire pour consolider le réseau indépendant.

La dernière notion est celle du *rééquilibrage par rapport aux autres musiques*. Sur un plan réglementaire, il faut ouvrir des chantiers, notamment sur le statut des intermittents. Nous préconisons aussi l'instauration d'un système de soutien à des compagnies d'artistes. Ensuite, et en vrac, faire avancer le statut des managers, celui des DJ... ouvrir un département musique à l'ONDA... donner des moyens plus conséquents au Bureau export...

L I : La commission a connu, en six mois, un rythme de travail d'une exceptionnelle densité, comment avez-vous vécu cette expérience ?

A D : Le choix des participants s'est fait en toute indépendance. Ils étaient au nombre de 60, répartis en quatre sous-commissions de 15 membres chacune... Mais ce qui est important, c'est que, pour la première fois, on a pu concrétiser un travail commun à l'ensemble de la filière et dans toutes les esthétiques.

Le rapport peut être consulté sur le site internet du ministère de la culture et de la communication :

<http://www.culture.gouv.fr>

Musiques actuelles

LES MESURES CONCRÈTES

TRENTE CINQ MILLIONS DE FRANCS DE MESURES NOUVELLES POUR SOUTENIR LA CRÉATION, LA DIFFUSION ET LA FORMATION

35 MF de mesures nouvelles sont consacrées au soutien de la création, de la diffusion et de la formation dans le secteur des musiques actuelles. Cela représente une progression de 40 % des crédits consacrés à ces musiques par rapport au budget de 1998. Ces crédits supplémentaires seront principalement affectés aux objectifs suivants :

- >> Renforcement des moyens des scènes de musiques actuelles en fonctionnement et en équipement
- >> Développement des résidences de création en faveur de la chanson et du jazz, dans tous les réseaux institutionnels
- >> Renforcement des moyens de l'Orchestre national de jazz et des festivals
- >> Soutien accru au réseau des écoles associatives (jazz et musique traditionnelle principalement)
- >> Soutien financier à la création de postes d'enseignants dans les écoles contrôlées
- >> Soutien financier à l'équipement spécifique de ces écoles (ateliers)
- >> Soutien aux structures concourant à une meilleure exportation de productions nationales.

FAVORISER L'INTÉGRATION DES MUSIQUES ACTUELLES DANS LES RÉSEAUX DE FORMATION ET DE DIFFUSION MUSICALE

Ce dispositif financier sera accompagné par une politique d'incitation et d'ouverture facilitant l'intégration des musiques actuelles dans les réseaux de formation et de diffusion.

Pour favoriser la formation, les écoles nationales de musiques et les conservatoires s'ouvriront progressivement aux musiques actuelles :

- >> par la mise en place d'un certificat d'aptitude spécifique ouvrant aux fonctions de direction et d'encadrement
- >> par la création d'un diplôme d'Etat spécifique.

Pour faciliter la diffusion de ces musiques, les scènes nationales s'ouvriront davantage aux musiques d'aujourd'hui, notamment au profit de la chanson (une tendance déjà constatée dans les programmations des saisons 1998-1999). De plus, une mission d'accompagnement des créations dans le domaine du jazz et des musiques traditionnelles sera confiée à l'ONDA.

Enfin, des projets territoriaux de développement des musiques actuelles seront inscrits dans les contrats de plan, les contrats de pays ou d'agglomération.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Le rapport de la commission des musiques actuelles comporte des propositions qui nécessitent un supplément de concertation et de réflexion avant de se concrétiser. Catherine Trautmann entend poursuivre prioritairement ce travail autour des thèmes suivants :

- >> Concertation pour la création d'un centre national de la musique destiné à regrouper les différents fonds d'intervention existant actuellement. La création de ce centre, proposée par la commission, soulève de nombreuses difficultés et objections. Mais compte-tenu de son intérêt potentiel, Catherine Trautmann souhaite qu'une étude de faisabilité soit menée dans les meilleurs délais par Dominique Wallon.
- >> Etude au plan communautaire d'une solution transitoire pour financer les droits liés aux copies privées numériques à partir d'une taxe sur la commercialisation des supports de reproduction ou sur les recettes d'abonnement des fournisseurs d'accès ou de services
- >> Rédaction d'un nouveau décret sur la taxe parafiscale s'appliquant aux spectacles pour élargir l'assiette de sa perception avec le souci d'établir des règles claires
- >> Elargissement et amplification des interventions du compte de soutien aux indus-

tries de programmes au profit de la diffusion audiovisuelle de la musique

>> Examen des mesures tendant à ce que la programmation des antennes et la gestion des espaces publicitaires respectent les règles d'une compétition équitable pour tous les producteurs phonographiques

>> Demande au CSA d'un bilan de l'application effective du dispositif légal sur les quotas qui s'appliquent aux diffuseurs radiophoniques. Examen d'éventuels aménagements du texte en vigueur, intégrés dans le second projet de loi portant réforme de l'audiovisuel

>> Création d'un observatoire des activités du secteur musical

>> Reconnaissance des DJ comme artistes. Cette mesure doit faire l'objet d'une discussion au sein du Conseil supérieur des professions du spectacle

>> Actualisation du décret de 1953 sur les pratiques en amateur. Les définitions prévues à l'époque ne correspondent plus aux pratiques actuelles et risquent d'être pénalisantes pour les artistes professionnels. Le travail d'actualisation se fera en concertation avec le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Par ailleurs, l'étude sur l'état de la distribution du disque en France sera remise au mois de décembre.

**L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE
À TRAVERS CINQ CRÉATIONS
CONTEMPORAINES**

Les 5, 10 et 12 novembre 1998 seront inaugurées les commandes publiques réalisées pour la commémoration du 80^e anniversaire du 11 novembre 1918. Il s'agit des œuvres de Haïm Kern, Alain Fleischer, Christine Canetti, Ernest Pignon-Ernest, et Michel Quinejure (film). Installées pour la plupart sur des lieux de mémoire, ces œuvres témoignent, chacune à leur manière, de ce bouleversement, premier dans un siècle qui saura en être prodigue. Qui, mieux que des artistes, pouvaient en effet rappeler ces souffrances et le traumatisme qu'elles ont laissé ? Renseignements : 01.40.15.74.60

**VISITE DE CATHERINE TRAUTMANN
EN AMÉRIQUE DU NORD**

Catherine Trautman, s'est rendue du 12 au 15 octobre à Québec, Ottawa et New-York. A Québec, avec Mme Beaudoin, ministre en charge de la culture, elle a participé à une conférence de presse pour le lancement de la Saison du Québec en France, qui aura lieu au printemps. La ministre française a rencontré à Ottawa Mme Copps, ministre canadienne de la culture, qui défend l'exception culturelle dans les négociations internationales. A New-York, elle a présidé le vernissage de l'exposition *Rendez-vous*, dialogue entre les collections du Centre Pompidou et du musée Guggenheim, et a visité l'exposition *Premises*. (Voir lettre n°36) Catherine Trautmann a, par ailleurs, participé à un débat avec la presse américaine sur le thème *Culture : protectionnisme ou pluralisme ?* Elle a enfin inauguré le nouveau centre de ressources de l'Alliance française de New-York. Coïncidant avec l'annonce par le Premier ministre de la décision de la France de se retirer des négociations sur l'accord multilatéral sur l'investissement, ces nombreux contacts ont permis à la ministre de défendre la position de la France sur les négociations multilatérales au Canada et aux États-Unis à un moment particulièrement opportun.

École des arts décoratifs

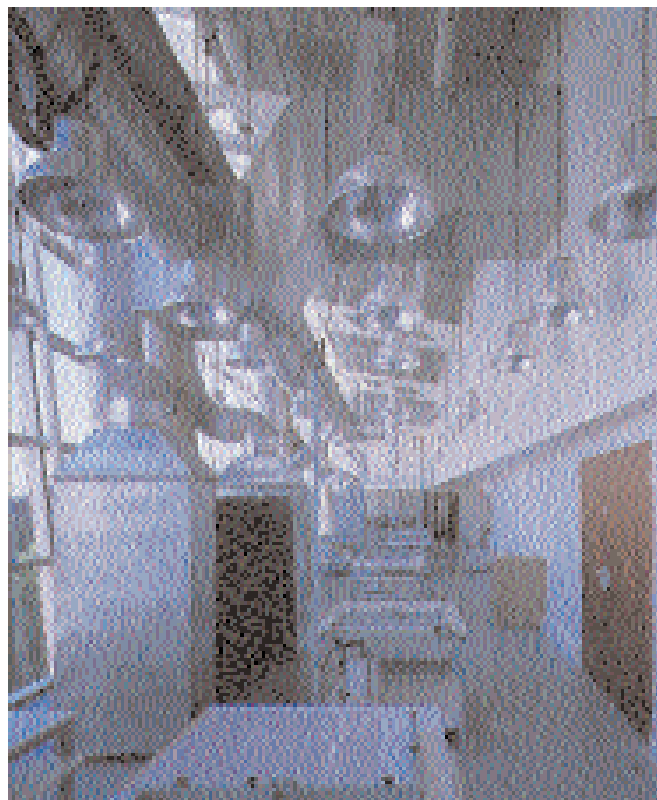
LA RENOVATION DES BATIMENTS DE LA RUE D'ULM

La rénovation-restructuration des locaux des « arts déco », comme on appelle plus communément l'institution fondée en 1766, était une des priorités qui ont structuré l'action de Richard Peduzzi dès son arrivée à la tête de l'École, en 1990.

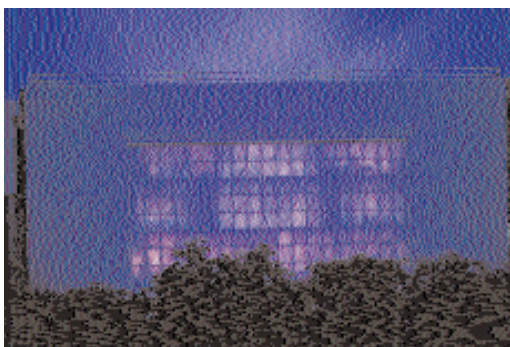
« *Les nouveaux bâtiments, dit-il, sont le reflet d'une pédagogie différente, où les circulations entre les ateliers techniques équipés de neuf, participeront aussi de la transformation de l'œuvre.* » Ces nouvelles exigences ont pour nom : échange, ouverture, pluridisciplinarité. Des exigences que R. Peduzzi a essayé de faire passer dans la philosophie de l'École. Deux groupes d'enseignements ont ainsi été identifiés : les disciplines de l'espace (design, scénographie, architecture intérieure...) et les disciplines de l'image (graphisme, image en mouvement, gravure, photo, illustration...).

Cette nouvelle philosophie de l'École, il fallait la traduire architecturalement. « *Notre bâtiment se transforme en vitrail palpitant* », affirment les concepteurs du projet, Philippe Starck et Luc Arsène-Henry à propos des nouveaux locaux de l'École nationale des arts décoratifs. Et de les décrire comme « *une façade calme, résumée en un seul signe, le cadre, et à l'usage d'une seule matière, le marbre.* » Unité, mobilité...

« *Le but poursuivi, conclut Richard Peduzzi, est de former des créateurs à des métiers divers qui favorisent la mobilité d'une pratique à l'autre.* »



Ensad, atelier de sérigraphie © J.M. Monthiers



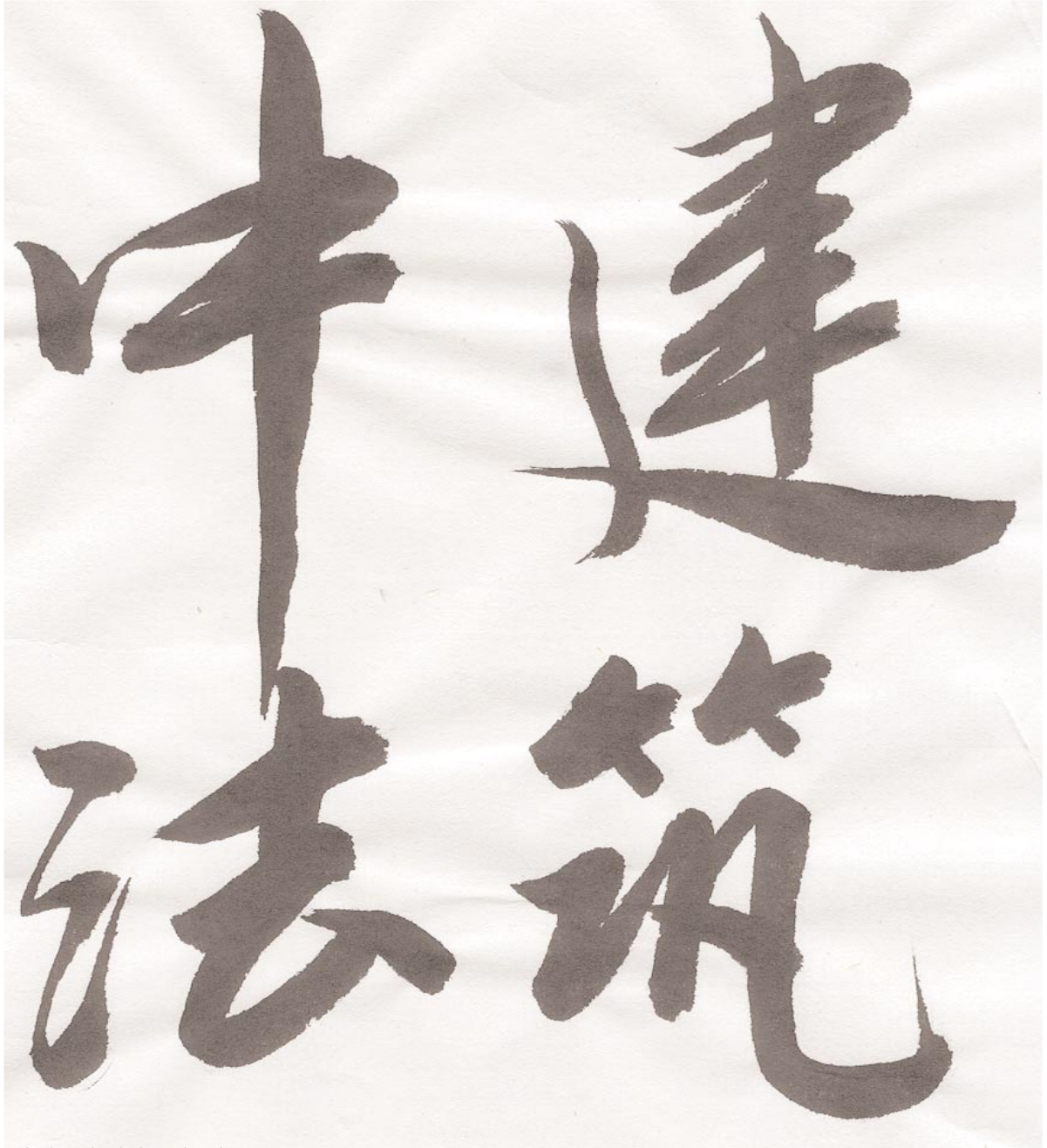
École des arts décoratifs © J.M. Monthiers

Ouverture au public : le 12 nov. de 14h à 18h et les 13 et 14 nov. de 10h à 19h.

Renseignements : École nationale des arts décoratifs, 31 rue d'Ulm, 75240 Paris cedex 05.
Téléphone : 01.42.34.97.01
Site internet : www.ensad.fr

Coopération franco-chinoise DES ARCHITECTES CHINOIS SE FORMENT EN FRANCE

Rencontre avec Françoise Ged, co-responsable de l'Observatoire de l'architecture de la Chine contemporaine et coordinatrice de ce programme pilote.



Calligraphie chinoise de Jin Weijun
idéogramme en haut à gauche : France
idéogramme en bas à gauche : Chine
idéogrammes de droite : architecture

Le ministère de la culture et de la communication (direction de l'architecture et du patrimoine) accueille les premiers architectes chinois en formation en France dans le cadre d'une coopération franco-chinoise lancée en mai 1997 par Jacques Chirac. Cette opération a lieu à la veille du XX^e congrès de l'Union nationale des

Lettre d'information : Comment est né ce programme ?

Française Ged : Annoncé par Jacques Chirac en mai 1997 à Shanghai, le programme franco-chinois d'échanges et de formation destiné à 50 architectes chinois est lancé cette année. Il accueille pour la première session, 9 architectes pour une durée d'un an en formation longue et 4 pour une durée de trois mois en formation courte. Toutefois, l'architecture française était déjà présente depuis les années 1980 en Chine au travers de coopérations institutionnelles, d'échanges de chercheurs et de professeurs, d'expositions et de concours internationaux.

L I : Vue de Chine, quelle est la perception de l'architecture française ?

F G : La Chine est habituée à se tourner vers le Japon et les Etats-Unis pour y trouver des modèles architecturaux ou références urbaines. Dans les villes, où sévit une forte spéculation immobilière, les constructions servent au positionnement social: le plus grand, le plus haut, le plus cher...

L'architecture occidentale est connue au travers des références à l'architecture classique, gréco-latine de préférence. La découverte d'une architecture française contemporaine en 1995, à l'occasion de l'exposition d'architectes français organisée par « A3 » (architecture art association) à l'université Tsinghua (Pékin), et les conférences qui y furent associées a eu un impact fort : distincte de la production américaine, elle suscite un véritable intérêt pour le travail des architectes français contemporains. C'est là un des points forts des échanges instaurés depuis une quinzaine d'années entre la France et la Chine.

Pour le gouvernement chinois, la construction est considérée comme un pilier de la croissance depuis 1992. Des millions de m² de commerces, de bureaux, d'équipements et de logements ont ainsi été construits dans les agglomérations. Les architectes chinois, âgés d'une trentaine d'années, avec 4 à 10 ans d'expérience, qui viennent en France ont donc beaucoup plus construit, en termes de quantité, que les architectes français et souvent dans des délais extrêmement courts. Au moment où les architectes occidentaux accèdent de plus en plus à la commande chinoise, il paraît judicieux que les milieux français de l'architecture profitent de l'opportunité que nous offre le programme présidentiel pour approfondir leur connaissance de la Chine auprès de ces architectes chinois pour que se nouent des relations durables entre les deux milieux professionnels, qu'elles soient de nature opérationnelles ou universitaires. Enfin, nous avons là l'occasion de bénéficier du regard du spécialiste, de la perception curieuse et intéressée de l'étranger qui découvre en même temps qu'il les analyse nos villes et nos modes de vie. C'est une chance qui nous est offerte et c'est à nous d'en tirer parti.

L I : Concrètement, comment vont s'organiser ces formations ?

F G : La formation courte concerne quatre architectes qui ont rang

de directeurs-adjoints pour deux d'entre eux. Ils sont accueillis par ADP (Aéroports de Paris) et par la SNCF pour un stage de deux mois et demi, précédé d'une formation théorique d'une quinzaine de jours portant sur les cadres institutionnels de la pratique architecturale et urbaine en France. Le principe de la formation longue, ouverte à neuf architectes, est d'associer une formation de 3^e cycle dans les écoles d'architecture à une pratique en agence. L'objectif est de permettre que des relations privilégiées s'établissent entre les professionnels français et chinois, préalable nécessaire au développement de projets communs. La constitution d'un réseau de partenaires chinois, dans les instituts de conception, les universités et les administrations et dans différentes villes de Chine, est la logique de ce programme. Ce sont principalement les agences françaises d'architecture ayant déjà investi en Chine que ce soit au titre de leur pratique professionnelle ou de leur participation à des concours, des appels d'idées ou des expositions qui ont été sollicités. Les architectes chinois pourront effectuer un stage dans ces agences, en fonction des souhaits des deux parties. Enfin, l'Observatoire assurera la coordination avec les écoles et avec les agences et organisera les sessions d'évaluation et de rencontre au cours de l'année universitaire.

L I : Quelles suites laissent augurer cette première session accueillant 13 architectes sur les cinquante annoncés ?

F G : J'aimerais répondre en citant les propos du maire de Shanghai, tenus lors de l'inauguration de l'exposition française *From the building to the city* à Tongji en septembre dernier, qui rappelaient que les échanges franco-chinois en matière d'architecture doivent refléter « humanité, tradition, culture et créativité ». Propos auxquels les officiels français ont réagi en encourageant un plus grand développement des échanges de professionnels entre les deux pays. Je souhaite ainsi que ce programme puisse donner lieu à une réciprocité, à l'accueil d'architectes français en Chine. D'ailleurs une douzaine de professionnels se sont déjà inscrits à la formation continue *Les architectes et la Chine* organisée cette année par la direction de l'architecture avec l'école d'architecture de Paris-Villemin.

Ce programme pilote est placé en France sous l'égide de plusieurs ministères (affaires étrangères, culture et communication, éducation nationale, recherche et technologie, équipement, transports et logement). Avec le conseil national de l'Ordre des architectes et l'Afex, tous ces partenaires participent au comité français de pilotage dont la coordination est assurée par l'Observatoire. En Chine, le programme est géré par le service culturel scientifique et de coopération de l'Ambassade de France. La commission d'Etat pour la science et la technologie en assure le parrainage, assistée du comité chinois de pilotage. Ce comité est composé des représentants du ministère de la construction, de la société d'architecture, des universités Tsinghua et polytechnique à Pékin, Tongji à Shanghai, de l'académie des sciences sociales de Pékin.

Renseignements : 01.40.15.32.67

Archéologie UNE MISSION AVANT LE PROJET DE LOI

Les fouilles archéologiques préventives, préalable à la mise en chantier des grands équipements, sont une activité scientifique indispensable aux progrès de la connaissance de notre passé.

Cette activité si fondamentale s'exerce cependant hors de tout cadre juridique bien établi. Catherine Trautmann avait indiqué fin septembre son intention de mettre fin à cette situation en proposant un projet de loi prévoyant les conditions d'organisation et de financement de l'archéologie préventive : une activité qui échappe à une logique concurrentielle commerciale, mais qui doit se développer dans l'émulation des équipes scientifiques.

Cette volonté a suscité de fortes inquiétudes chez les archéologues. Afin d'éclairer le débat, la ministre de la culture et de la communication a donc confié à trois personnalités (Bernard Pêcheur, conseiller d'Etat, Bernard Poignant, maire de Quimper et Jean-Paul Demoule, professeur à l'Université de Paris I) la mission de lui proposer, dans le délai d'un mois à partir du 7 octobre, un ensemble de mesures visant à concilier les exigences scientifiques de l'archéologie préventive, les préoccupations d'aménagement du territoire et les engagements européens de la France.

Dans l'attente de ces propositions, le travail d'élaboration du projet de loi est suspendu.

RENCONTRES AVEC DES METTEURS EN SCÈNE À STRASBOURG

Luca Ranconi : 14 nov.

Peter Brook : 16 janv.

Le TNS accueille plusieurs metteurs en scène qui ont marqué l'histoire du théâtre européen de ces 30 dernières années, qu'il s'agisse de Bernard Sobel, Peter Brook, Luca Ranconi ou Peter Zadek. Jean-Louis Martinelli, le directeur du TNS, se prêterait également à ces échanges à l'occasion de la présentation d'*Oedipe le tyran*. Ouverte à un large public, chaque rencontre sera illustrée de documents audiovisuels sur des aspects significatifs de son travail. Avec le concours de Georges Banu, directeur artistique de l'Académie expérimentale des théâtres.

Renseignements : 03.88.35.63.60

LA 1^{ÈRE} CONVENTION SUR LA BD À ANGOULÊME

20 nov. >> 22 nov.

Le musée du centre national de la bande-dessinée et de l'image organise une première convention internationale sur les musées de la BD et de la caricature. Avec la participation d'une quinzaine de musées étrangers.

Renseignements : 05.45.38.65.65

ALVAR AALTO, ARCHITECTE FINLANDAIS

18 novembre

Dans le cadre du cycle de conférence *Autour d'un livre d'architecture* organisé par l'Institut français d'architecture, Rainier Hodde présentera son livre paru aux éditions Hazan et consacré à *Alvar Aalto*. Cette monographie du célèbre architecte, mais aussi créateur et éditeur de meubles finlandais (1898-1976) est la première à paraître en français.

Renseignements : 01.46.33.90.36

LE PATRIMOINE DE THIONVILLE

La collection *Image du patrimoine* consacre un livre à cette ville. Thionville est depuis ses origines un site de passage en même temps qu'une ville-frontière très convoitée...

Les différents quartiers, agencés de manière concentrique, représentent autant de cercles de croissance : la ville intra-muros héritée de l'époque médiévale mais reconstruite aux 16^e et 18^e siècles, les faubourgs maraichers puis industriels, ou l'extension allemande de 1902. Thionville, *Image du Patrimoine*, n°179, 96 pages, 140 F.

LE RÔLE DES ANCIENS ADMINISTRATEURS DE LA FRANCE D'OUTRE-MER DANS LA CRÉATION DU MINISTÈRE DE LA CULTURE

En février 1959, André Malraux était nommé ministre d'Etat chargé des affaires culturelles. Il pensait que le succès de ce nouveau ministère était subordonné à la qualité des administrateurs qu'il appellerait auprès de lui. Ces collaborateurs, Malraux devait les trouver, pour une large part, parmi les administrateurs de la France d'Outre-mer. Ceux-ci avaient dû quitter les pays où ils servaient jusque-là. Les traits communs hérités de leur formation à l'Ecole nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM) et de leur expérience en Afrique, leur permirent de répondre aux exigences d'une politique publique nouvelle. Ils ont ainsi tenu un rôle majeur dans la mise en place et la montée en puissance du ministère de la culture.

Une étude du Comité d'histoire

Le Comité d'histoire du ministère de la culture et de la communication, qui a notamment pour mission de favoriser le rassemblement et la conservation des documents et des matériaux utiles à l'histoire du ministère et des institutions placées sous sa tutelle, a confié à Marie-Ange Rauch, docteur en sciences humaines, une étude destinée à mieux connaître le rôle de ces administrateurs. Elle a procédé à une campagne de collecte d'archives orales en interrogeant une quinzaine de ces administrateurs sur leur formation à l'ENFOM, sur l'expérience acquise dans leur activité en Afrique et sur la façon dont ils avaient réinvesti ces savoir-faire au ministère des affaires culturelles. Elle a remis en juin 1997 un rapport intitulé *Le bonheur d'entreprendre, enquête sur le rôle des anciens administrateurs de la France d'Outre-mer dans la construction du ministère de la culture*. Compte-tenu de la richesse des matériaux rassemblés, le comité d'histoire et le centre des archives d'Outre-mer ont souhaité organiser une exposition qui montre combien le ministère des affaires culturelles a bénéficié de la rencontre entre Malraux et ces administrateurs.

Exposition : 30 nov. >> 20 fév. Centre des archives d'Outre-mer d'Aix-en-Provence, 29 chemin du Moulin Detesta. **Publication :** *Le bonheur d'entreprendre, enquête sur le rôle des anciens administrateurs de la France d'Outre-mer dans la construction du ministère de la culture*, coll. du comité d'histoire. Documentation française, 200 pages, 100 F. **Renseignements :** 04.42.93.38.79



Visite de la Maison de la culture de Bourges, 15 mai 1965. Autour du général De Gaulle, de gauche à droite : André Malraux, Emile Biasini et Gabriel Monnet

Art contemporain

MÉTÉOR, LE MÉTRO ÉMOTIF



Station Madeleine © RATP / Bertrand Chabrol



Station François Mitterrand © RATP / Jean-François Mauboussin

La ligne 14 du métro parisien débouche sur l'art contemporain

Les Parisiens pourront désormais aller directement de la Madeleine à la Bibliothèque nationale de France : la nouvelle ligne 14, baptisée *Météor*, vient d'ouvrir ses portes au public. Ils pourront également contempler des œuvres d'art : la RATP a voulu en effet intégrer à ses nouvelles stations une dimension culturelle. Elle a confié à différentes institutions artistiques l'animation de quatorze vitrines et murs-lumière. La DAP se propose d'animer les vitrines installées dans les stations Madeleine et Pyramides. Ces vitrines seront investies par le design et la mode avec des créations de trois jeunes créateurs (Delo Lindo, Ronan Bouroullec et Vincent Beaurin) et par des œuvres d'artistes contemporains. Celle de Guy Limone sera inaugurée prochainement à la Station Pyramides.

La DAP a déjà initié, et continue de le faire, des commandes publiques auprès du réseau des transports publics à Paris ou en région. De multiples exemples en témoignent, pour n'en citer que quelques-uns : *Consigne à vie* et *L'heure de tous* d'Arman à la gare Saint-Lazare, *Ceux qui attendent* de Jean-Michel Alberola à la gare de Cergy le Haut, ou encore les réalisations de Johnatan Borofsky, Gérard Collin Thiebaut, Barbar Kruger et Mario Merz pour le nouveau tramway de Strasbourg. A la diversité des lieux et des temps, la commande publique tente d'ajouter la diversité des disciplines, comme la vidéo, le design, l'audiovisuel, les jardins, la lumière, le graphisme et l'image d'utilité publique. Cette politique affirme la volonté de l'Etat de contribuer d'une part, à l'amélioration de l'esthétique des espaces publics et d'autre part, à l'émergence d'œuvres importantes représentatives de l'art de notre temps.

Avec le concours de la DAP, de CNP, du Centre Georges Pompidou, de l'Union centrale des arts décoratifs, et de l'Ensb-a

Renseignements : Ann Spilmont, 01.40.15.73.18

LIRE EN FÊTE

Premier bilan



Catherine Trautmann, le 16 octobre à la librairie des Abbesses à Paris © Alain Llobregat

80 pays participants, 3000 animations en France, 300 librairies, 1500 bibliothèques, des maisons d'édition, des théâtres, des cafés ont été les hôtes du public qui a répondu en nombre à l'invitation à la lecture.

Des animations telles que *Contes et nouvelles sur Seine* à Paris, *Les bibliothèques lèvent l'encre !* à Bobigny, *La brocante de la poésie* à Besançon, *Frontière Belge 98* entre Lille, Anderlecht et Arras ont connu une affluence remarquable.

Les nouveaux partenaires de l'opération ont permis de multiplier les lieux de la fête. Avec En train de lire, dans 13 gares de

capitales régionales, les auteurs ont pu rencontrer le public autour des expositions et des animations qui lui étaient proposées.

Dans 12 régions, des centres dramatiques et théâtres nationaux ont organisé des lectures de textes poétiques et dramatiques par des compagnies ou des comédiens indépendants.

L'internet était de la partie : plus de 100 sites ont participé confirmant ainsi la créativité des sites francophones notamment dans le domaine du livre et de l'écrit.

Renseignements : 01.49.54.68.64

JEAN-PIERRE MIQUEL

LA COMÉDIE-FRANÇAISE ET SON DOUBLE



Jean-Pierre Miquel. Photo Marc Enguerand (Détail)

Jean-Pierre Miquel a été renouvelé, l'été dernier, dans ses fonctions d'administrateur général de la Comédie-Française. Avec, comme mission principale, de conforter la politique qu'il a engagée. Il revient sur son bilan (provisoire) et nous fait part de ses projets.

Lettre d'information : Jean-Pierre Miquel, quel est votre état d'esprit au moment où vous entamez un nouveau mandat à la tête de la Comédie-Française ?

Jean-Pierre Miquel : Je me suis posé une question, au moment d'accepter mon premier mandat : quelle est la légitimité de la Comédie-Française dans le paysage théâtral d'aujourd'hui ? Cette légitimité, je l'ai trouvée dans ce rôle qui est celui de monter des pièces du patrimoine théâtral peu connues ou peu jouées ou oubliées. Elle seule peut prendre le risque de creuser certains aspects du répertoire. Quand nous avons

fait un cycle romantique, il nous a paru intéressant de monter *Léo Burckhard* de Gérard de Nerval, *Mille francs de récompense* de Hugo ou *Intrigues et amours* de Schiller. Certaines de ces pièces ont été des découvertes formidables pour le public. Autre exemple, dans le cycle Racine que nous avons monté, *Phèdre* n'avait pas été jouée au Français depuis vingt ans !

L I : Un des objectifs de Catherine Trautmann est de faire travailler ensemble et davantage le monde de l'audiovisuel et les créateurs.

J.P. M : Quand je suis arrivé, il n'y avait pas de liens entre la Comédie-Française et la télévision. On a alors mis sur pied deux séries : la série des *Levers de rideau* avec Arte et la *collection Molière* avec France 3. Chacune de ces séries répond à un projet esthétique précis. Avec les *Levers de rideau*, il s'agit d'une re-création cinématographique. L'auteur du film s'approprie les

acteurs, les décors, les costumes... et fabrique un film original. Tandis que pour la *collection Molière*, il s'agit de captations audiovisuelles. On saisit dans sa continuité ce qui a fait la spécificité de la mise en scène d'une pièce : c'est un témoignage sur nos spectacles. Un premier coffret de trois pièces vient de sortir, il est diffusé par France Télévision.

L I : Il y a une très forte attente du public en province, à l'étranger...

J.P. M : Nous avons effectivement un objectif de plus grande diffusion de nos spectacles : nous avons essayé de le réaliser avec l'audiovisuel et les tournées, qui sont une des missions de la Comédie-Française que j'ai relancée. Les demandes arrivent du monde entier, mais nous manquons de moyens... bien qu'une enveloppe nouvelle nous ait été attribuée par Catherine Trautmann pour développer les tournées internationales. Nous devons partir prochainement jouer *Les Fourberies de Scapin* dans toute la France puis dans les grandes capitales d'Europe centrale. Une tournée du *Legs de Marivaux* est prévue en France puis au Brésil l'an prochain, *Les fausses confidences*.

L I : Vous avez considérablement rajeuni et « masculinisé » la troupe.

J.P. M : Il fallait rééquilibrer la

troupe en fonction des besoins qu'impose le répertoire : la majorité des rôles sont des personnages jeunes et il y a davantage de rôles d'hommes que de femmes. Sur les 28 engagements que j'ai signés depuis mon arrivée, il n'y a eu en effet que 4 jeunes comédiennes.

L I : Avec les trois salles de Paris (salle Richelieu, Vieux-Colombier et Studio au Carrousel du Louvre), vous avez ouvert la Comédie-Française sur une programmation plus contemporaine.

J.P. M : Oui, à côté de l'ouverture à d'autres publics, j'ai souhaité que la programmation de la Comédie-Française s'élargisse, et qu'à côté des classiques, on monte davantage d'auteurs contemporains.

L I : Vous avez écrit : « Diriger trois théâtres, c'est prendre le risque d'une expérience artistique, mais sans imposer un style. »

J.P. M : Depuis la fin des années 70, nous avons fait venir des metteurs en scène de tous horizons, des français, des étrangers... dire qu'il y a un style Comédie-Française est donc une absurdité. C'est d'ailleurs le vœu de la troupe : rencontrer des auteurs, des metteurs en scène - et des démarches - différents. Alors, oui, bien sûr, il y a un risque, mais cette prise de risque est excitante.